

Acquittement des Marines Terry Cobb et Mark Cunningham accusés d'agression sexuelle

Le procureur général porte la cause en appel

QUÉBEC — Le procureur général interjette appel de l'acquittement de deux des quatre Marines accusés de l'agression sexuelle d'une adolescente de 12 ans, en août 1991, à Québec.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le procureur de la Couronne, Me René Verret, doit déposer ce matin son pourvoi au greffe de la cour d'appel. Il conteste l'acquittement de Terry Cobb et de Mark Cunningham, tous deux âgés de 23 ans. Pour leur part, Leonard Perrell, âgé de 28 ans, et Cla-

rence Morris, âgé de 26 ans, ne seront pas visés par l'appel.

La procédure concerne particulièrement la décision rendue par le juge Maximilien Polak à l'issue du voir-dire sur l'admissibilité de certaines preuves. Il a estimé qu'à la suite de la séance d'identification des prévenus par la victime, à bord du USS Guam, ceux-ci auraient dû être avisés de leurs

droits conformément à la Charte canadienne des droits et libertés.

La preuve au procès a plutôt démontré qu'un officier américain a fait lecture des droits américains. Le juge Polak a donc décréto que toute la preuve recueillie par la suite n'était pas admissible au procès.

Or, il s'agissait des éléments les plus incriminants. Un des Marines, Terry Cobb, a en effet déclaré aux enquêteurs que, la veille, il s'était rendu sur les plaines d'Abraham en compagnie de l'adolescente et des trois autres militaires.

Un prélèvement de salive effectué sur Cobb ainsi que la saisie de vêtements ont également été déclarés inadmissibles en preuve par le juge Polak. Ne restait donc plus que la preuve d'identification par la victime.

Celle-ci s'est avérée fort mince puisque, sur le navire, elle n'avait désigné que Cobb et Cunningham, mais en compagnie de cinq autres militaires n'ayant rien à voir avec son agression. Ses difficultés à préciser qui avait fait quoi se sont poursuivies par la suite à l'enquête préliminaire et au procès. C'est pourquoi le juge Polak a acquitté les Marines tout en

croisant l'adolescente quant à sa version des faits.

Son interprétation de la Charte a fait en sorte que la plupart des

preuves incriminantes pour les Marines ont été exclues du procès. La Cour d'appel aura à son tour la tâche de déterminer si

l'omission de prévenir les Marines de leurs droits en fonction de la Charte canadienne a déconsidéré l'administration de la justice.

Requête en dommages présentée par Beaupré et Carbonneau

Me Sylvie Lachance y a vu une manigance pour s'évader

QUÉBEC — Éric Beaupré et Stéphane Carbonneau étaient à Québec pour l'audition d'une requête visant à obtenir de l'avocate de Carbonneau, Me Sylvie Lachance, des dommages de 250 000 \$ et 150 000 \$ pour non-respect d'une entente de « protection » signée en mai 1992. « Quand j'ai pris connaissance de cette poursuite, raconte Me Lachance, j'ai trouvé ça d'un ridicule absolu. Mon intuition m'a dit que c'était une manigance pour venir à Québec et s'évader du fourgon cellulaire. »

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

C'est bien connu dans le milieu carcéral : s'évader d'un fourgon cellulaire est beaucoup plus facile que s'évader d'un pénitencier. Selon Me Sylvie Lachance, les deux détenus de Port-Cartier ont préparé un coup qui les amènerait à se présenter en cour, à Québec.

« Le plus ridicule dans cette histoire, c'est que Beaupré, je n'aurais jamais entendu parler de lui, raconte l'avocate. Quant à Carbonneau, je n'avais pas eu de ses nouvelles depuis un an. Puis une bonne journée, arrive cette poursuite. Ce n'est pas la façon habituelle de procéder ; normalement mon client m'aurait parlé avant de m'intenter une poursuite. »

Stéphane Carbonneau, l'ancien client de Me Lachance, avait été

condamné à 12 ans de pénitencier pour homicide involontaire sur la personne d'Alain Boivin, un employé d'un club vidéo de Québec abattu au cours d'un vol à main armée. Carbonneau avait par la suite collaboré avec les policiers relativement à cette affaire survenue en février 1991.

Son rôle de délateur avait entraîné la signature d'un contrat de « protection » par l'avocate, le substitut en chef du procureur général, Me René de la Sablonnière, et le directeur du Centre de détention de Donnacona, Yvon Deschênes. En vertu de cette entente, le Service correctionnel du Canada s'engageait à tout faire pour obtenir le transfert de Carbonneau dans un pénitencier de Colombie-Britannique.

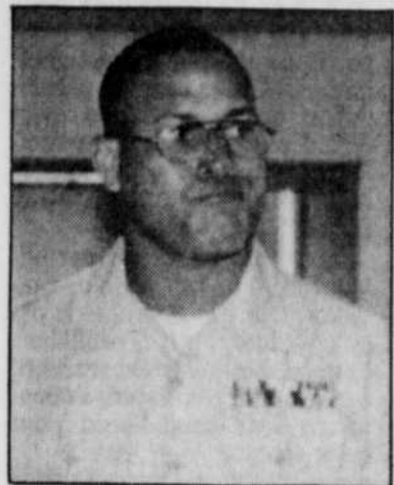
« Carbonneau demandait des dommages pour lui, mais également pour sa soeur et sa grand-

mère, pour préjudices moraux, relate Me Lachance. Quant à Beaupré, il prétendait que sa vie était en danger, car c'est lui qui a suggéré à Carbonneau de collaborer avec les policiers et de me prendre comme avocate. Ça n'a ni queue ni tête ! »

La requête des Carbonneau et Beaupré, prévue depuis la fin du mois de mai, a été entendue le 25 juin et rejetée immédiatement sur le banc par le juge François Tremblay. Les deux individus sont demeurés incarcérés au Centre de détention de Québec en attendant qu'un fourgon cellulaire les ramène à Port-Cartier.

Le fourgon appartenait au Service correctionnel du Québec (SCQ) et transportait cinq ou six détenus. Quelques-uns allaient au centre de détention provincial de Baie-Comeau et les autres à l'établissement fédéral de Port-Cartier. Ces échanges sont courants entre les services correctionnels du Québec et du Canada, selon Michel Roberge, porte-parole du SCQ.

Les deux détenus ont profité de cette escale à Baie-Comeau pour briser leurs liens avec la scie à métal qu'ils avaient réussi à se procurer.



Mark CUNNINGHAM



Terry COBB

Une friteuse oubliée sur une cuisinière fait trois morts au Lac Simon près de Val-D'Or

RÉSERVE DU LAC SIMON — Une tragédie a semé l'émoi hier matin à la réserve algonquienne du Lac Simon, située à 35 km au sud de Val-D'Or, alors que deux frères et leur soeur, ont péri dans l'incendie de leur maison. Il semble qu'une friteuse oubliée sur la cuisinière serait à l'origine de ce triste événement.

par MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY
LE SOLEIL

Sheila Gunn, huit ans et ses frères Yannick et Junior, âgés respecti-

vement de cinq et quatre ans, ont trouvé la mort dans cet incendie. La porte-parole de la Sûreté du Québec à Rouyn-Noranda, Caroline Guay, a mentionné que les

parents des victimes ont mis plusieurs heures avant d'aller faire l'identification de leurs trois enfants. « Ils étaient en état de choc au moment d'apprendre la nouvelle car ils n'étaient pas à la maison lorsque le feu s'est déclaré. »

C'est vers 5 h hier matin que la police américaine du Lac Simon s'est rendu au 49, de la rue Pocacic de la réserve algonquienne où un incendie faisait rage dans une résidence familiale. Sept personnes, âgées entre trois mois et 21 ans, se trouvaient à l'intérieur de la maison au moment où le feu a pris naissance. C'est l'aînée de la famille, âgée de 21 ans, qui gardait les enfants pour la nuit. « Cette dernière, aidés par des voisins, est parvenu à faire sortir trois enfants : le sien âgé de trois mois, sa soeur de 13 ans et son cousin d'un an. »

Toute la communauté algonquienne du Lac Simon, qui compte mille âmes, est en deuil depuis hier. « C'est une véritable tragédie », a déclaré un pompier, Paul Chezzo. Des autopsies doivent être pratiquées au cours des prochains jours sur les corps des trois jeunes victimes au laboratoire médico-légal de Montréal. Quant à la maison, qui est évaluée à 50 000 \$, elle serait une perte totale.

Les Frères s'excusent

SYDNEY (Reuter) — Les Frères des écoles chrétiennes d'Australie occidentale ont fait paraître ce week-end dans la presse des excuses publiques pour avoir infligé des sévices sexuels et physiques à des enfants dont ils avaient la charge entre 1940 et 1970. « Les éléments en notre possession sont de nature à nous convaincre que des excès ont eu lieu », dit la déclaration des frères. « Le fait que de tels sévices physiques et sexuels aient eu lieu ne peut être excusé et représente pour nous source de honte et de regrets profonds », poursuit la déclaration.

Une bambine se noie

BAIE JAMES — Danielle-Christine Saint-Pierre, deux ans, s'est noyée, vers 16 h dimanche, dans le lac Opemiska, situé dans la Réserve Oujebougoumou, sur le territoire de la baie James. L'enfant avait été confiée à une gardienne qui l'a perdue de vue pendant quelques instants à peine.

Accident mortel

SAINT-CASIMIR — Gilles Tremblay, un jeune homme de Saint-Ubalde, a perdu la vie, durant la nuit de dimanche, sur la route 363, au nord de la paroisse de Saint-Casimir. Il a perdu la maîtrise de sa moto, puis est tombé dans un fossé rempli d'eau.

André Courchesne nommé médiateur entre Air Alliance et l'Association des pilotes de ligne

QUÉBEC — C'est M. André Courchesne qui agira comme médiateur entre Air Alliance et l'Association canadienne des pilotes de ligne. Les 106 pilotes d'Air Alliance sont en grève depuis le 26 juin.

La semaine dernière, la compagnie aérienne avait demandé l'intervention d'un médiateur au ministre Bernard Valcourt. Celui-ci a nommé M. Courchesne qui au cours des derniers mois, a agi comme conciliateur dans le dossier.

Hier, tant le porte-parole d'Air Alliance que celui des pilotes ont vu positivement la nomination de M. Courchesne et souhaité une reprise rapide des pourparlers. « Nous sommes persuadés que la

nomination d'un médiateur amènera un nouvel éclairage sur les négociations et nous avons bon espoir de pouvoir rapidement régler le conflit », a déclaré M. Bernard Juteau, d'Air Alliance.

Le porte-parole des pilotes, M. Vincent Charron, dit pour sa part avoir hâte de retourner à la table de négociation et se dit prêt à explorer diverses avenues pour en arriver à une entente. L'Association des pilotes espère que la compagnie déposera des offres salariales.

Les salaires constituent le principal point de litige. Les pilotes réclament la parité salariale avec les autres pilotes régionaux d'Air Canada, alors qu'Air Alliance soutient qu'elle doit tenir compte des compagnies concurrentes. Selon Air Alliance, l'atteinte de la parité équivaudrait à une augmentation salariale de 50 % sur deux ans.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 05-07-93
5-8-8
4-8-4-3

épargnez jusqu'à 29 %



NAPPE EN VINYLE

9.99

52 x 70 rég. 14.00

une grande collection, plus de 12 imprimés comme des animaux africains, des fleurs impressionnistes, des fruits tropicaux, de la dentelle et des tons unis damassés vinyle de qualité, endos en finette. 60 x 84/14.99, 60" rond 9.99

épargnez 64 %



NAPPERON TISSÉ JACQUARD

1.99

rég. 5.50

à la maison, au chalet, en camping, pour la table de patio, de pique-nique choisissez des napperons jacquard dans un grand éventail de motifs tissés. lavez et séchez à la machine, l'idéal pour l'été!

épargnez 50 %



SERVIETTE RAYURES PASTEL

3.99

bain rég. 8.00

une offre exceptionnelle, nos plus bas prix pour cette serviette pur coton 25 x 50 idéale à l'intérieur comme à l'extérieur cet été! coloris pastel à coordonner à un style à rayures. main 2.99, débarbouillette 1.99

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SEPT-ÎLES

L'eau du lac Rapide excellente pour la baignade

La direction régionale Côte-Nord du ministère de l'Environnement du Québec qualifie d'excellente pour la baignade l'eau du lac Rapide de Sept-Îles. C'est à cet endroit que l'on retrouve entre autres le camp de vacances pour les jeunes de la région. Le Merviq a procédé à des analyses bactériologiques de l'eau le 26 juin.

Port de Sept-Îles athermalisé

Quelque 63 navires se sont présentés aux installations du Port de Sept-Îles en mai pour un total de 162 depuis le début de 1993. L'année dernière, le total à pareille date était de 147. Pour ce qui est du tonnage manutentionné depuis le début de l'année, il est de 5 800 000 tonnes comparativement à 5 300 000 tonnes en mai.

BAS-SAINT-LAURENT

Prévention du suicide

Le Centre de prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent poursuit ses activités pendant l'été. Plus de 50 bénévoles assurent à tour de rôle l'écoute téléphonique tous les soirs de la semaine, de 20 h à minuit, au 1-800-463-0009. Le service est gratuit.

GASPÉSIE/I.D.M.

La route des vacances

La comédienne Joanne Côté qui anime l'émission « La route des vacances » à Radio-Québec participe cette semaine à l'enregistrement des présentations et des liens des émissions sur les régions touristiques de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Jusqu'à demain, elle sera à Gaspé et à Percé pour le tournage des liens des émissions diffusées les 13 juillet, 5 août et 24 août. Jeudi, vendredi et samedi, elle sera aux Îles de la Madeleine pour enregistrer ceux des émissions diffusées le 12 juillet et 23 août. Le télé-magazine touristique « La route des vacances » est présenté du lundi au jeudi à 20 h.

PERCÉ

Langue de côtes

Le Théâtre de l'Errance réanime le Centre d'art de Percé en présentant jusqu'au 14 août la pièce « Langue de côtes » de Sylvain Rivière qui verra sa 100e représentation durant l'été. Sous la direction de Wilfrid Joseph, les projecteurs s'allument sur Nancy Gagnon, Johanne Larocque, Donald Leblanc et Wilfrid Joseph qui tient lui-même l'un des quatre rôles. Le tout est régi par Réjean Castilloux. Le Théâtre de l'Errance occupe tout l'étage supérieur avec une galerie d'art et une boutique. La galerie accueille les œuvres du peintre madelinot Donald Leblanc et ses « Couleurs des Îles ».

Stage de Tai Chi Quan

Quelque 440 personnes participeront, jusqu'au 12 août, au stage international d'été de Tai Chi Quan, à Percé. Depuis samedi, les ateliers de formation destinés aux novices et aux férus de cette discipline permettent une grande latitude, entre autres au niveau du séjour des stagiaires. Deux lieux : le Pic de l'Aurore et l'école Sainte-Marie, sont utilisés par les organisateurs de cet événement qui accueille, entre autres, le fondateur du Tai Chi Quan, Vlady Stévanovich.

MATANE

À l'Expo-sciences internationale

Marylène Bernier de Matane et Geneviève Dubé de Baie-des-Sables sont au nombre des jeunes scientifiques à participer jusqu'à vendredi à la quatrième présentation de l'Expo-sciences internationale au Texas. Le Conseil de développement du loisir scientifique leur donne la chance de prendre part à cet événement qui regroupe la jeunesse scientifique de près de 40 pays. En plus de présenter les projets de quelque 600 participants, l'Expo-sciences internationale permet de créer des liens entre les chercheurs de demain, leur faire connaître de nouvelles cultures et de s'ouvrir aux réalités scientifiques du monde.

TROIS-PISTOLES

La grande citrouille

Le Caveau-Théâtre de Trois-Pistoles présente jusqu'au 14 août « La nuit de la grande citrouille » du dramaturge Victor-Lévy Beaulieu, dans une mise en scène de Jean Salvy. C'est, dit-on, à une soirée étrange, un bal masqué inaccoutumé, drôle et dramatique, une fête de l'Halloween extraordinaire que les interprètes Nathalie Gascon, Aubert Pallascio et Eric Cabana vous convient. Les représentations ont lieu du mardi au samedi à 20 h 30.

Pour les 200 ans de l'arrivée des Acadiens

Les Îles en fête tout l'été

HAVRE-AUBERT — Les célébrations marquant le 200e anniversaire de l'arrivée des Acadiens en provenance de Miquelon ont débuté dans le faste et l'éclat à Havre-Aubert, aux Îles-de-la-Madeleine, dimanche, avec la participation de plusieurs milliers de Madelinots et d'une délégation d'environ 30 personnes venues de Saint-Pierre-et-Miquelon.

par **ACHILLE HUBERT**
collaboration spéciale

Trois voiliers de Saint-Pierre-et-Miquelon avaient quitté leur archipel le 30 juin en direction des Îles. C'est après une trentaine d'heures de navigation dans des eaux mouvementées du Golfe et de l'Atlantique que les 14 marins ont pu accoster au port de Cap-aux-Meules la veille des festivités. Un autre groupe, des Miquelonnais(es) avec à leur tête le maire de Miquelon, M. Denis Detcheverry et Mgr Maurer, évêque de Saint-Pierre-et-Miquelon, ont fait la traversée directement par avion.

À cause du temps maussade en matinée, l'ouverture officielle des fêtes s'est tenue à l'église de Havre-Aubert, remplie à pleine capacité.

L'émotion était grande lorsque des acteurs et actrices ont reconstitué sur scène l'épisode de l'arrivée du prêtre-missionnaire Jean Baptiste Allain qui avec environ 200 de ses paroissiens de Miquelon, et portant des noms de famille comme Vigneau, Sire, Gourgeyos, Godet, Giasson, Gallant, Hubert, Cormier, Richard, Devost, Hébert, fuyant les remous de la Révolution française et les persécutions des Anglais, trouvèrent aux Îles de la Madeleine un havre de paix : ils y furent accueillis chaleureusement par d'autres Acadiens de la déportation, des « engagés » de Richard Gridley.

Mgr Maurer, dans son allocution durant la messe, a souligné l'accueil fraternel qui lui fut réservé tout en exhortant les Madelinots à chérir ces liens historiques avec les Miquelonnais et Saint-Pierrais.

Puis ce fut l'arrivée solennelle en rade de Havre-Aubert des trois voiliers de Saint-Pierre-et-Miquelon escortés par d'autres voiliers des îles et des bateaux



Quatorze marins ont pu accoster au port de Cap-aux-Meules. Trois voiliers de Saint-Pierre-et-Miquelon avaient quitté leur archipel le 30 juin en direction des Îles.

de plaisance jusqu'à la marina où il furent accueillis par les nombreux Madelinots qui se pressaient sur le quai. Ces trois voiliers venus de l'archipel Miquelonnais sont le Talpan, la Pluie de la nuit et le Saint-Pierre-et-Miquelon, un habitué de la course de France.

Au cours de l'après-midi, sur une estrade érigée face au Musée de la Mer, se produisent un grand agrément des milliers de spectateurs(trices), les petits chanteurs de l'arc-en-ciel et la chorale d'adultes, Au Cœur des Îles, dirigées par Yolande Painchaud, présidente du comité organisateur de l'ouverture officielle du bicentenaire et l'âme dirigeante des célébrations.

En même temps que le spectacle à l'avant du Musée, une équipe de jeunes joueuses de volleyball de Miquelon se mesurait à cinq équipes madeleiniennes ; les Miquelonnaises, fortes de l'appui des leurs, remportèrent la finale du tournoi.

On avait prévu pour la soirée un bal populaire en plein air avec le violoneux Vilbon (Jérôme Arseneau) ; le froid et la

brume ont eu raison de la bonne volonté des organisateurs et des participants ; c'est sans doute un party remis à plus tard.

Les fêtes entourant cet événement se poursuivront tout au long de l'été dans le cadre des divers festivals, soit ceux de l'Étang-du-Nord (7 au 11 juillet) Havre-aux-Maisons (16 au 18 juillet) Grande-Entrée (23 au 25 juillet) Havre-Aubert (8 au 15 août).

Le 28 juillet, en l'église Havre-Aubert, pour commémorer la première baptisée des Îles, Anne Bourg, on célébrera un baptême collectif de tous les nouveau-nés récents dans l'archipel madeleinois.

Les réjouissances seront clôturées le 15 août en soirée par le grand tintamare, alors que tous les Acadiens et Acadiennes des Îles feront résonner casseroles, klaxons, voix, tambours et trompettes pour produire cet immense bruit cacophonique. Une façon de dire au monde entier que malgré leur grande dispersion et leur état apatride, les Acadiennes et les Acadiens sont toujours bien vivant(e)s.



Mgr Maurer, évêque de Saint-Pierre-et-Miquelon, est entouré d'enfants habillés en costume d'époque.

Le Festival en Chansons honore ses lauréats

PETITE-VALLÉE — Ana-Paola Motta et David Bergeron ont mérité les grands honneurs du Festival en Chansons de Petite-Vallée.

par **HENRI MICHAUD**
collaboration spéciale

David Bergeron, de Victoriaville, a remporté la palme dans

la catégorie « auteur-compositeur-interprète ». « Le festival m'a énormément aidé et je viens de vivre la plus belle expérience de ma vie », a déclaré l'auteur de 19 ans qui rêve de

faire carrière. « Il ira loin, a confié le parrain du Festival, Richard Séguin, au SOLEIL. Grâce à la qualité de ses textes, on peut facilement le comparer à (Claude) Dubois, à ses débuts. »

Une Montréalaise de 25 ans, Ana-Paola Motta, a rafilé le titre dans la catégorie « interprète ».

Elle aussi songe à faire carrière dans le monde de la chanson, voire interpréter certaines de ses compositions. « J'ai écrit quelques textes et je pourrais en présenter l'an prochain », a indiqué la Portugaise d'origine.

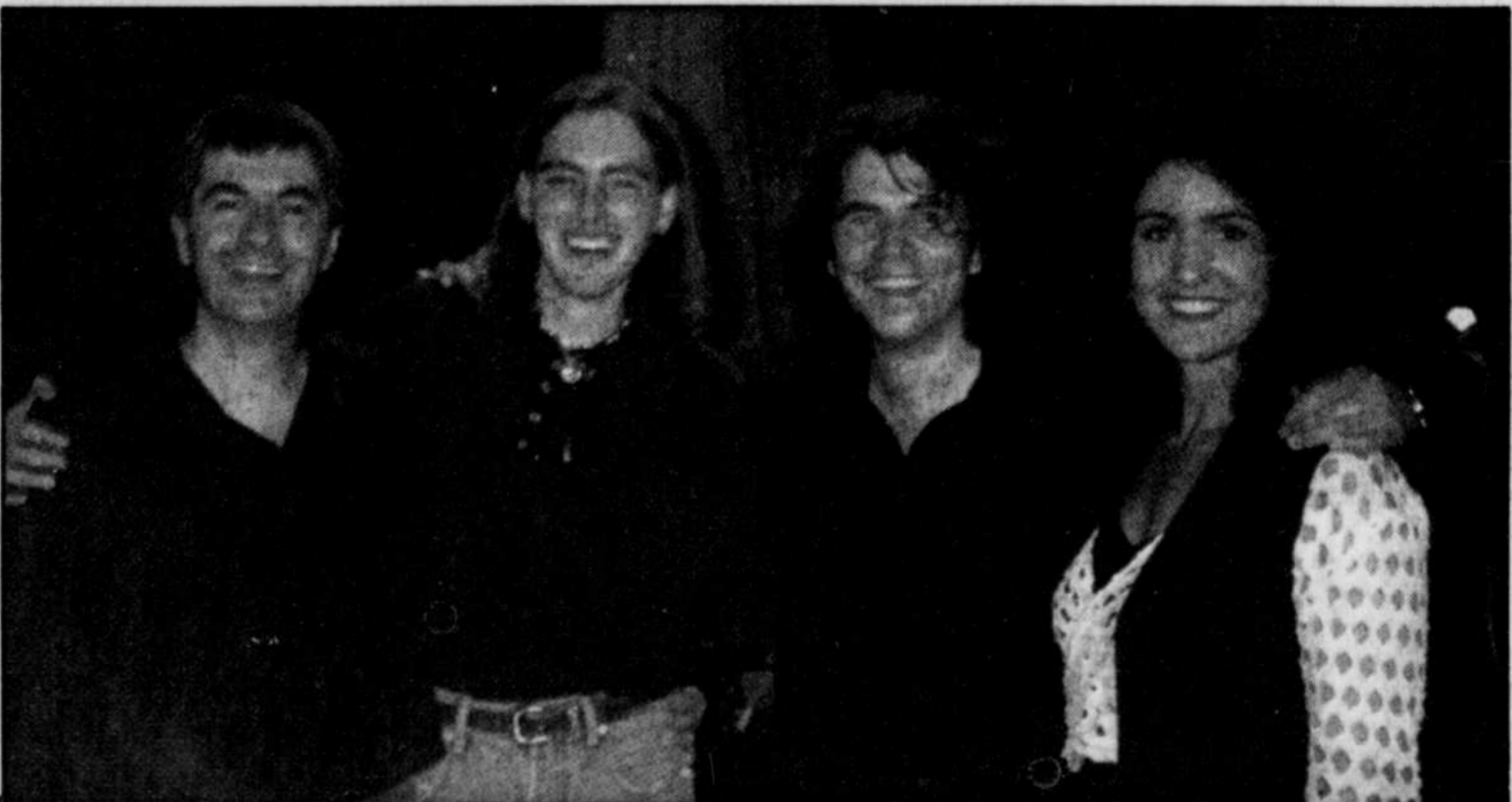
Outre les prix attribués par les organisateurs du Festival et

leurs commanditaires, les deux lauréats pourront participer, gratuitement, aux ateliers offerts dans le cadre du prochain « Festival International de la Chanson » de Granby.

Les deux autres finalistes, Marc Dubois et Jean-François Tremblay, ont également impressionné les spectateurs réunis au Centre socio-culturel de Grande-Vallée. Pour leur part, Alain Cyr et Monia Matthieu ont remporté les « Prix du public » tandis que Mario Brassard voyait sa chanson *La Grande Hermine* retenue à titre de « chanson du Festival ».

Le parrain de ce 11e festival, Richard Séguin, aurait aimé que tous les semi-finalistes soient proclamés gagnants. « Nous avons passé tellement de bons moments ensemble. Les 16 ont une mémoire de la chanson surprenante et ce fut une révélation pour moi. » L'artiste a aussi fort apprécié la fête préparée en son honneur. « Les gens d'ici sont réceptifs, généreux, vrais. Ils m'ont touché profondément. »

Le gala « Air-Alliance » sera diffusé le samedi 10 juillet, de 16 h à 18 h, sur les ondes du réseau français de Radio-Canada. Outre les finalistes, l'émission, retransmise sur le réseau MA, mettra en vedette les gagnants de la 10e présentation : Sonia Pelletier et Serge Caron, de même que Richard Séguin.



De gauche à droite, Michel Deschamps, coordonnateur du festival, David Bergeron, gagnant dans la catégorie auteur-compositeur-interprète, Richard Séguin et Ana-Paola Motta, gagnante dans la catégorie interprète.

Une femme d'affaires de Montréal candidate du PLC dans Manicouagan

SEPT-ÎLES — C'est une femme d'affaires de Montréal et ex-résidente de Sept-Îles qui sera la candidate du Parti libéral dans Manicouagan lors des élections fédérales. Mme Rita Lavoie a été parachutée dans le comté par l'exécutif national du parti, un geste qui est toutefois appuyé sans réserve par les dirigeants du parti dans Manicouagan.

par ALAIN-A. BOUCHARD
collaboration spéciale

Mme Lavoie a administré différents commerces à Sept-Îles. En 1986, elle reçoit le titre de Femme d'affaires de l'année sur la Côte-Nord. Elle s'installe ensuite définitivement dans la région de Montréal.

Elle s'intéresse à la politique et milite au sein du Parti libéral du

Canada, ce qui l'a amenée plus tôt cette année à être candidate lors de l'assemblée d'investiture dans le comté de Charlevoix. Elle termine alors deuxième derrière André Desgagnés. Plus tard, le président de la Commission électorale du PLC au Québec, le sénateur Pietro Rizzuto, nomme Mme Lavoie candidate dans Manicouagan pour les élections fédérales. La présidente et le secrétaire de l'As-

sociation libérale dans Manicouagan, Me Louise Ricard et Me Luc Dion, acceptent sans maugréer la décision de leur parti.

Selon le responsable de l'Est du Québec pour le PLC, M. Marcel Audit, d'autres nordcôtiers démontreraient de l'intérêt pour la candidature libérale dans Manicouagan, « mais Mme Lavoie cadre bien dans nos plans. On souhaitait avoir une femme comme candidate et de son côté elle s'était déjà montrée désireuse de se présenter dans Manicouagan ».

M. Audit ne croit pas que la défaite de Mme Lavoie dans le comté voisin de Charlevoix fasse d'elle une candidate de second

choix pour Manicouagan. « Elle hésitait entre les deux comtés lorsqu'elle s'est finalement présentée dans Charlevoix. Dans quelques semaines, elle se rendra à Sept-Îles et s'y installera pendant la durée de la campagne électorale afin que les gens apprennent à la connaître. Ce n'est sûrement pas parce que Mme Lavoie n'habite plus dans la région que les électeurs vont refuser de voter pour elle ».

La candidate libérale sera opposée dans Manicouagan au député conservateur Charles-A. Langlois qui sollicite un autre mandat ainsi qu'au représentant du Bloc Québécois, M. Bernard St-Laurent.

Un incendie criminel endommage les locaux de l'hebdomadaire L'Aviron de Restigouche

CAMPBELLTON — Les locaux de l'hebdomadaire francophone L'Aviron, desservant le comté de Restigouche au Nouveau-Brunswick, ont été lourdement endommagés par un incendie hier matin, vraisemblablement d'origine criminelle, ce qui n'empêchera pas le journal de paraître demain, 24 heures plus tard que prévu.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

La direction de l'hebdomadaire, réunie d'urgence avec le personnel hier après-midi, a décidé de publier malgré la destruction quasi-totale des équipements de production et de la salle de rédaction, en utilisant, la nuit dernière, la salle de montage de son concu-

rent anglophone The Tribune. Le journal devrait être imprimé dans le courant de la journée et distribué demain au lieu d'aujourd'hui, mardi, comme cela se passe d'habitude.

Hier, le personnel du journal a réussi à récupérer des débris de la presque totalité des photos prévues pour l'édition de cette semaine, la disquette contenant les textes et le matériel publicitaire.

L'enquête de la GRC sur les causes de l'incendie permet de croire que le feu aurait débuté à plusieurs endroits en même temps, d'où l'hypothèse d'un acte criminel. Les policiers enquêtaient déjà depuis la semaine dernière sur une première tentative d'un incendiaire, qui n'avait pas fait de dommages.

L'Aviron, fondé il y a 32 ans

pour desservir les côtés néobrunswickois et gaspésien de la rivière Restigouche, une partie de la Vallée de la Matapédia et même la baie des Chaleurs, concentre l'essentiel de ses activités à l'intention des francophones du comté de Restigouche depuis la création de l'Écho de la Baie, basé à New Richmond, publication également propriété du groupe de presse Québécois.

ÉCHOS QUÉBEC ET LA RÉGION

Le centre de tri à Duberger

QUÉBEC — La ville de Québec a

décidé d'établir un centre de tri des matières récupérées dans le parc industriel Duberger. Le Centre régional de récupération C.S. inc. commencera la construction de la bâtisse cet automne pour livraison en janvier 1994. M. Pierre Mainguy, le conseiller responsable du dossier, est confiant que les autres municipalités de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) se joindront à Québec, son projet présentant selon lui des avantages certains sur celui de la Régie de la Haute Saint-Charles. Le président du Centre régional de récupération C.S., M. Denis Gamache, doit expliquer son projet aux autorités de la ville de Beauport cet après-midi, à celles de Charlevoix demain, et à celles de Sainte-Foy jeudi. La municipalité de Val-Bélair est aussi à son programme cette semaine.

UNE PLACE AU SOLEIL



Familles recherchées

Le Laboratoire des sciences de l'activité physique de l'université Laval, en collaboration avec quatre universités américaines, est à la recherche de familles intéressées à participer à une étude portant sur les bases génétiques de l'entraînement physique et de ses répercussions sur les facteurs de risques associées aux maladies cardio-vasculaires et au diabète. Pour être admissibles, ces familles doivent être composées des parents naturels, âgés de moins de 66 ans et d'au moins trois enfants de 17 à 40 ans. De plus, tous les membres de la famille doivent être disposés à s'entraîner sur bicyclette au PEPS de l'université Laval, trois fois par semaine, pendant 20 semaines. Une importante compensation financière sera versée à chacun des membres de la famille qui complètera l'étude. Pour plus d'information, il faut communiquer avec les responsables du projet *Héritage* au 656-3084.

Badge Annapurna

Le 12e poste Pionnier des scouts et guides de Lévis a mérité, récemment, le badge Annapurna. La décoration leur a été remise par le directeur du Musée de la civilisation, M. Roland Arpin, le 29 juin, en présence de plusieurs dignitaires du Mouvement Scouts et Guides. Le poste de Lévis a mérité cet honneur pour la réalisation d'un projet de cyclotourisme comportant un trajet d'environ 650 kilomètres entre le Québec et les États-Unis.

Le notaire Hamel

C'est jeudi que le 29e concert sous les étoiles du notaire Hamel sera présenté dans les parterres de la résidence de ce contribuable de l'ancienne-Lorette. La soprano *Jacqueline L'Espérance* et le Choeur de Québec seront les invités de ce spectacle. *Guy Bélanger* dirigera le chœur et *Sylvain Doyon* sera au piano d'accompagnement. On peut se procurer des billets en composant le 872-2843.

Sur les traces de Sissi

Le Théâtre lyrique du Nord a débuté sa saison estivale en fin de semaine au centre de ski du Relais du Lac Beauport. On nous transporte, cette année, dans la Vienne romantique du siècle dernier avec le spectacle « Sur les pas de Sissi ». En vedettes, *Nathalie Magnan*, *Josiane Boily*, *Gaétan Labbé*, *Yves Cantin*, *Denis Pétermann*, *Nicole Delisle* et *Christine Molnar*. Pour plus d'information sur ce spectacle ou pour réserver, il faut composer le 849-7123.

Des liqueurs légères

Un ancien de Québec, *Raymond Quirion* des *Distilleries Corby* était de retour dans la Vieille Capitale, il y a quelques jours, pour présenter officiellement quatre nouvelles liqueurs légères contenant 50 % moins de sucre et 25 % moins de calories. Selon le président et chef de la direction de Corby, *Martin A. Jones*, ces nouveaux produits réorientent l'industrie des liqueurs (digestifs) en répondant au besoin de la clientèle. Actuellement, Corby détient 29 % du marché des spiritueux traditionnels au Canada.

Un mini naturalium

Depuis hier, jusqu'au 11 juillet, une première exposition itinérante du Naturalium de Québec sera exposée au centre commercial Place Fleur-de-Lys. Ainsi, pendant une semaine, une douzaine de mammifères naturalisés de la collection de *M. Benoit Brossard* (parmi ceux entreposés au Naturalium et non en démonstration) et plusieurs dizaines de papillons et d'insectes seront le clou de cette petite exposition du Naturalium, offerte gratuitement aux clients de ce centre commercial. Les visiteurs pourront également gagner l'un des 400 laissez-passer pour le Naturalium qui seront offerts durant cette semaine et une multitude d'autres prix.

Vidéo avec Mitsou

Claudie Bérubé, la directrice de la promotion aux Galeries de la Capitale, recherche des jeunes danseurs de la région afin de découvrir, parmi eux, ceux et celles qui pourront participer à la production d'un vidéo-clip en compagnie de *Mitsou*. Il faut être âgés de 13 à 18 ans et s'inscrire dans une des trois catégories suivantes : solo, duo ou groupe. Les formulaires d'inscription sont disponibles au kiosque d'information des Galeries de la Capitale et les participants ont jusqu'au 9 juillet pour le remplir.



Le Maître
PISCINIER
PISCINES ET PATIOS DU QUÉBEC

Liquidation estivale

DES PISCINES PAS
COMME LES AUTRES



ACHETEZ MAINTENANT
VOTRE PISCINE HORS TERRE
HARMONI
PAYEZ 1 AN APRÈS
LA LIVRAISON



Gamme complète de
BALANÇOIRES
de marque
Véranda

CHAISE LONGUE
gratuite
à l'achat d'ensemble de
patio. Détails en magasin.
Disponible sur ensembles
sélectionnés seulement.

HEURES D'OUVERTURE:

Le lundi et mardi, de 9 h à 17 h 30;
du mercredi au vendredi, de 9 h à 21 h;
le samedi, de 9 h à 17 h;
le dimanche, de 11 h à 17 h



FILTRE SAND MASTER
Filtre de remplacement
avec pompe turbo 1 force
329.99
SABLE À
FILTRATION
première qualité
qualité commerciale
À l'achat de
3 sacs de sable
RABAIS DE
20%

SUPER SPÉCIAL
CHAISE LONGUE MUSAKA

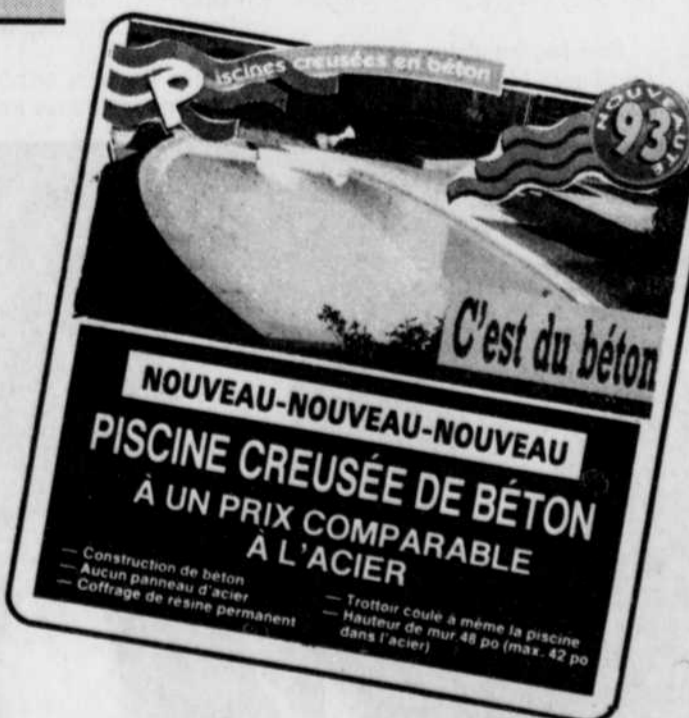
• 100% RESINE
DE SYSTHESE
• PLIANTE ET
DEMONTABLE
• FACILE À
ENTRETIENIR
• QUANTITE LIMITEE
59.99

PISCI-ALG 10

ALGICIDE
À TENEUR DE 10%
FORMAT
DE 4 LITRES

2 POUR LE
PRIX DE **1**

PISCI-CHLOR
CHLORE EN GRANULES
14 kg **49.99**



NOUVEAU-NOUVEAU-NOUVEAU
PISCINE CREUSEE DE BÉTON
À UN PRIX COMPARABLE
À L'ACIER

— Construction de béton
— Aucun panneau d'acier
— Coffrage de résine permanent

— Trottoir coulé à même la piscine
— Hauteur de mur 48 po (max. 42 po
dans l'acier)

GRATUIT

À l'achat d'un contenant de
14 kg de PISCI-CHLOR et en
présentant ce coupon, vous
recevrez un litre de net-
toyant à vinyle Pisci-Net

355, Marais, Vanier, 683-7777

500\$

à gagner si nous vous perdons

Venez essayer nos Toyota, voir nos bas prix, vous renseigner sur nos facilités de financement et notre service après-vente. Après, si vous décidez quand même d'acheter ailleurs durant le mois de juillet, peu importe la marque, nous vous remettons 50\$*. Alors, venez vite nous voir, vous avez tout à gagner!



STE-FOY TOYOTA

2777, boul. du Versant-Nord, Angle Henri IV 658-1340

...chaque Client est notre meilleur Client!

* Pour réclamer votre 50\$, il suffit de contacter notre service de la satisfaction de la clientèle.